



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet de la Préfète
Direction des sécurités
Bureau de la sécurité routière**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER LA CONDUITE DES VÉHICULES À MOTEUR ET LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

*(Arrêté du 8 janvier 2001 relatif à l'autorisation d'enseigner, à titre onéreux,
la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière)*

- 1ère demande
- Renouvellement (à effectuer au moins 2 mois avant la fin de validité)
- Extension

Catégories (1)	A	B	BE	Groupe lourd
----------------	---	---	----	--------------

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département : Pays :

Nationalité :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Nom et adresse de l'employeur :

A, le.....

Le demandeur s'engage à signaler tout changement d'adresse.

(1) Veuillez entourer la ou les catégories demandées

Le dossier est à envoyer à:

**PREFECTURE DU BAS-RHIN
DS-BSR
5 Place de la République
67000 STRASBOURG**

LISTE DES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une copie de la pièce d'identité ;
- Si le demandeur est étranger, la justification qu'il est en règle à l'égard de la législation et de la réglementation concernant les étrangers en France ;
- Une photo d'identité récente ;
- Un certificat médical en cours de validité attestant que le demandeur remplit les conditions d'aptitude physique mentionnées à l'article R. 212-2 4° du Code la Route ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées) ;
- Une copie du permis de conduire (recto-verso) ;
- Une copie du titre professionnel en cas de 1ère demande ;
- Une copie du certificat de spécialisation en cas de demande d'extension de catégorie ;
- Une copie de la précédente autorisation d'enseigner si elle a été délivrée dans un autre département ;
- Une enveloppe timbrée et libellée au nom et à l'adresse du demandeur.